

Service instructeur
Délégation à l'Action Territorialisée

N° CP2011-4-5-1

Service consulté

**CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE : POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT
LOCAL 2010-2013
POSTES D'AGENTS DE DEVELOPPEMENT : FINANCEMENT POUR L'ANNEE
2010**

Résumé : Financement des postes d'agents de développement au titre de l'année 2010 pour un montant global de 662 203 €.

Par délibération du 9 décembre 2009, rapport n°CG-2009-5-5-2, l'Assemblée Départementale a décidé de mettre en place un nouveau dispositif de développement local qui est intégré dans la politique de contractualisation 2010-2013 avec les Territoires de Vie.

A travers la politique de développement local, le Département du Haut-Rhin contribue au développement et à l'animation des territoires par un soutien financier :

- à l'élaboration des chartes de développement (50% d'une dépense subventionnable de 45 000 €),
- à l'ingénierie dédiée à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions : soutien aux postes d'agents de développement,
- à la mise en œuvre d'actions d'intérêt communautaire et intercommunautaire dans le cadre d'un appel à projets annuel.

Dans le cadre de cette nouvelle politique de développement local, le Département a décidé de prolonger son soutien à l'animation des chartes de développement en subventionnant les postes d'agent de développement généraliste à hauteur de 50% d'un coût maximum de 48 000 €, d'agent spécialisé à hauteur de 30% d'un coût plafonné à 32 000 € et un second agent spécialisé chargé de suivre un domaine bien précis constituant un axe fort de la charte, à hauteur de 20% d'un coût plafonné à 32 000 € par an et de 30% si le poste est mutualisé à l'échelle de plusieurs Communautés de Communes.

Les postes d'agent de développement constituent le principal vecteur de l'animation et de la professionnalisation des intercommunalités.

Une convention de partenariat pour le financement du poste des agents de développement a été signée entre le Département et la ou les Communautés de Communes.

Selon le règlement financier départemental en vigueur, le versement de ces aides fera l'objet d'un versement unique sur présentation des pièces justificatives au début de l'année N+1 et sous condition de la remise d'un rapport d'activité annuel de chaque agent de développement.

Les structures intercommunales ont transmis les justificatifs demandés pour l'année 2010 :

- le montant prévisionnel du traitement (salaires + charges patronales),
- les frais subventionnables (déplacements hors collectivité, formations, documentation),
- le rapport d'activités.

La Commission de l'Aménagement et de la Territorialité, réunie le 7 mars 2011, après analyse des rapports d'activités présentés, a émis un avis favorable au versement des subventions selon les caractéristiques et les modalités de règlement retenus pour les agents figurant dans la liste en annexe.

Les crédits inscrits au budget primitif au Programme F731 Développement Local CTV - Communes et structures intercommunales - imputation 0-65-71-65734-28271-006 permettent l'engagement de ces aides pour un montant de **662 203 €** pour 53 agents de développement (21 agents généralistes, 18 agents spécialisés, 5 seconds agents spécialisés et 9 agents GERPLAN).

Le mandatement se fera conformément au règlement financier départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 15 AVRIL 2011Agent de développement
PROGRAMME 2011
TERRITOIRE DE VIE FLORIVAL VIGNOLE PLAINES DU RHIN

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DLA03426	COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE HAUT-RHIN - ENSISHEIM P10-Agent de développement généraliste (Schittly)	35 426,00	50%	17 713,00
DLA03427	COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE HAUT-RHIN - ENSISHEIM P10-Agent de développement spécialisé (Conte)	32 000,00	30%	9 600,00
DLA03428	COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE HAUT-RHIN - ENSISHEIM P10-Agent de développement spécialisé bis (Studer)	22 146,00	20%	4 429,00
DLA03385	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER P10-Agent de développement généraliste (Schlegel)	7 999,00	50%	3 999,00
DLA03386	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER P10-Agent de développement spécialisé (Belaziz)	32 000,00	30%	9 600,00
DLA03424	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ROUFFACH P10-Agent de développement généraliste (Kohser)	40 987,00	50%	20 494,00
DLA03425	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ROUFFACH P10-Agent de développement spécialisé (Denny/Missouri)	23 123,00	30%	6 937,00
DLA03394	COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN - FESSENHEIM P10-Agent de développement généraliste (Grunenwald)	42 545,00	50%	21 272,00
DLA03395	COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN - FESSENHEIM P10-Agent de développement spécialisé (Schwebel)	32 000,00	30%	9 600,00
DLA03396	COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN - FESSENHEIM P10-Agent de développement spécialisé bis (Bechtold)	26 971,00	20%	5 394,00
			Total	109 038,00

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 15 AVRIL 2011

Agent de développement
PROGRAMME 2011
TERRITOIRE DE VIE DU SUNDGAU

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DLA03397	COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ALTKIRCH P10-Agent de développement généraliste (Leroide)	39 837,00	50%	19 918,00
DLA03398	COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ALTKIRCH P10-Agent de développement spécialisé (Martines)	32 000,00	30%	9 600,00
DLA03402	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LARGUE P10-Agent de développement spécialisé (Demarquay)	32 000,00	9%	2 880,00
DLA03412	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE D'ALSACE P10-Agent de développement généraliste (Mongodin)	48 000,00	50%	24 000,00
DLA03413	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE D'ALSACE P10-Agent de développement spécialisé (Freyburger)	24 057,00	30%	7 217,00
DLA03414	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE D'ALSACE P10-Agent de développement spécialisé bis (Boetsch)	32 000,00	20%	6 400,00
DLA03432	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE HIRSINGUE P10-Agent de développement généraliste (Maggi)	34 269,00	50%	17 135,00
DLA03403	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU JURA ALSACIEN - FERRETTE P10-Agent de développement généraliste (Blind)	24 046,00	50%	12 023,00
DLA03404	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU JURA ALSACIEN - FERRETTE P10-Agent de développement spécialisé (Carray)	32 000,00	30%	9 600,00
DLA03405	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU JURA ALSACIEN - FERRETTE P10-Agent de développement spécialisé bis (Muller)	32 000,00	30%	9 600,00

DLA03389	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH P10-Agent de développement généraliste (Lempereur)	48 000,00	50%	24 000,00
DLA03390	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH P10-Agent de développement spécialisé (Macri)	32 000,00	30%	9 600,00
DLA03409	COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH P10-Agent de développement spécialisé Gerplan (Mirbach)	32 000,00	30%	9 600,00
			Total	161 573,00

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 15 AVRIL 2011Agent de développement
PROGRAMME 2011
TERRITOIRE DE VIE THUR ET DOLLER

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DLA03415	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS P10-Agent de développement généraliste (Secula)	48 000,00	50%	24 000,00
DLA03416	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS P10-Agent de développement spécialisé (Wisselmann)	32 000,00	30%	9 600,00
DLA03417	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS P10-Agent de développement spécialisé Gerplan (Herrgott)	32 000,00	20%	6 400,00
DLA03437	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA DOLLER ET DU SOULTZBACH - MASEVAUX P10-Agent de développement spécialisé (Pernot)	32 000,00	30%	9 600,00
DLA03438	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA DOLLER ET DU SOULTZBACH - MASEVAUX P10-Agent de développement généraliste (Ehret)	48 000,00	50%	24 000,00
DLA03406	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN P10-Agent de développement généraliste (Marchand/Gstyr)	25 671,00	50%	12 835,00
DLA03407	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN P10-Agent de développement spécialisé (Gstyr/Magaud)	32 000,00	30%	9 600,00
DLA03408	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN P10-Agent de développement spécialisé Gerplan (Prevost)	32 000,00	20%	6 400,00
DLA03387	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN P10-Agent de développement généraliste (Tschann)	38 477,00	50%	19 238,00
DLA03388	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN P10-Agent de développement spécialisé (Piccinini)	32 000,00	30%	9 600,00
DLA03418	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN P10-Agent de développement spécialisé Gerplan (Wolf)	31 941,00	20%	6 388,00
			Total	137 661,00

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 15 AVRIL 2011

Agent de développement
PROGRAMME 2011
TERRITOIRE DE VIE DES TROIS PAYS

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DLA03419	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU P10-Agent de développement généraliste (Miesch)	38 911,00	40%	15 564,00
DLA03420	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU P10-Agent de développement spécialisé (Hoffer)	32 000,00	30%	9 600,00
DLA03421	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU P10-Agent de développement spécialisé Gerplan (Chea)	32 000,00	20%	6 400,00
DLA03411	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SIERENTZ P10-Agent de développement généraliste (Lichtle)	37 413,00	50%	18 707,00
			Total	50 271,00

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 15 AVRIL 2011

Agent de développement
PROGRAMME 2011
TERRITOIRE DE VIE PIEMONT-VAL D'ARGENT-PAYS WELCHE

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DLA03391	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG P10-Agent de développement généraliste (Lempereur)	38 400,00	50%	19 200,00
DLA03393	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG P10-Agent de développement spécialisé GERPLAN (Gerig)	32 000,00	20%	6 400,00
DLA03392	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG P10-Agent de développement spécialisé (Bronner)	32 000,00	30%	9 600,00
DLA03422	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE P10-Agent de développement généraliste (Lotz)	38 400,00	50%	19 200,00
DLA03423	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE P10-Agent de développement spécialisé (Geiger)	32 000,00	30%	9 600,00
			Total	64 000,00

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 15 AVRIL 2011

Agent de développement
PROGRAMME 2011
TERRITOIRE DE VIE COLMAR FECHT ET RIED

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DLA03399	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE MUNSTER P10-Agent de développement généraliste (Wywial)	48 000,00	50%	24 000,00
DLA03400	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE MUNSTER P10-Agent de développement spécialisé (Claus)	32 000,00	30%	9 600,00
DLA03401	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE MUNSTER P10-Agent de développement spécialisé bis (Carcelle)	32 000,00	20%	6 400,00
DLA03434	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH P10-Agent de développement généraliste (Galais)	48 000,00	50%	24 000,00
DLA03436	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH P10-Agent de développement spécialisé GERPLAN (Stephan)	32 000,00	20%	6 400,00
DLA03435	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH P10-Agent de développement spécialisé (Pelon)	32 000,00	30%	9 600,00
DLA03410	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU RIED BRUN P10-Agent de développement généraliste (Parmentier)	43 160,00	50%	21 580,00
			Total	101 580,00

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 15 AVRIL 2011

Agent de développement
PROGRAMME 2011
TERRITOIRE DE VIE REGION MULHOUSIENNE

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DLA03429	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE FRANCE - RHIN-SUD P10-Agent de développement généraliste (Romont)	48 000,00	50%	24 000,00
DLA03430	MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION P10-Agent de développement spécialisé Gerplan (Gerbeaud)	32 000,00	30%	9 600,00
DLA03431	MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION P10-Agent de développement spécialisé (Blum) TP	22 400,00	20%	4 480,00
			Total	38 080,00